

**Stève Belin**

Tél : 06 61 36 17 58

Email : [steve.belin@tiralarc-grand-est.fr](mailto:steve.belin@tiralarc-grand-est.fr)

**Aurélié Milet**

Tél : 06 60 24 80 01

Email : [aurelie.milet@tiralarc-grand-est.fr](mailto:aurelie.milet@tiralarc-grand-est.fr)

Tomblaine, le 7 Novembre 2017

**Objet : Championnat Régional SALLE « Adultes » et « Jeunes » 2017-2018.**

Cher(e)s Président(e)s,

La saison sportive SALLE 2017-2018 est déjà lancée, nous tenons donc à vous faire part du mode de sélection retenu quant aux deux prochains championnats régionaux « Adultes » et « Jeunes ».

A l'identique d'un championnat de France, l'accès aux championnats régionaux Salle « Adultes » et « Jeunes » est soumis à qualification selon un quota (Voir tableau en dernière page).

**Lieux et dates :**

- « Adultes » : Suippes samedi 17 et dimanche 18 février 2018.
- « Jeunes » : Volgelsheim samedi 3 et dimanche 4 février 2018.

**Mode de sélection aux Championnats Régionaux de tir en Salle :**

- Les classements régionaux et l'arrêté sélectif pour les championnats régionaux sont établis sur la moyenne des 3 meilleurs scores. En cas d'égalité, la même règle que pour un Championnat de France sera appliquée.
- La période des classements régionaux débute le 1er septembre et s'arrête le 31 août suivant. Les conditions de participation aux championnats Régionaux sont identiques à celles des championnats de France. L'arrêté sélectif se fera 10 jours avant chaque championnat Régional Salle « Adultes » et « Jeunes ».
- Pour connaître le classement : Dans un premier temps, nous vous enverrons par email les classements régionaux mis à jour hebdomadairement. Très prochainement, ces classements seront disponibles sur le site web du Comité Régional du Grand Est.
- Chaque archer désirant participer aux championnats régionaux doit faire une demande d'inscription spontanée (via une pré-inscription en ligne).
  - **Cette pré-inscription devra être faite au plus tard 15 jours avant la date du championnat. Toute pré-inscription réalisée sera définitive. Par conséquent, si un archer qualifié venait à ne pas se présenter le jour de la compétition, celui-ci s'engage à verser la somme due.**
  - Les liens sont les suivants :
    - « **Adultes** » : [https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScmBJu7p-77skOijxLZiPev1PRL0Lp43gtXdwhaEkoBZoxTPA/viewform?usp=pp\\_url&entry.649455879&entry.659883306&entry.986537647](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScmBJu7p-77skOijxLZiPev1PRL0Lp43gtXdwhaEkoBZoxTPA/viewform?usp=pp_url&entry.649455879&entry.659883306&entry.986537647)
    - « **Jeunes** » : [https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdQ0XtOnsJDLtPIYJSiHbR8oPoqIGmRVnBSQZ6uY32EW8bYQw/viewform?usp=pp\\_url&entry.649455879&entry.659883306&entry.986537647](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdQ0XtOnsJDLtPIYJSiHbR8oPoqIGmRVnBSQZ6uY32EW8bYQw/viewform?usp=pp_url&entry.649455879&entry.659883306&entry.986537647)

Les deux liens seront également accessibles depuis le site web du Comité Régional).

- Les archers préinscrits apparaîtront sur les classements régionaux hebdomadaires.
- Les classements régionaux sont établis selon le même règlement que pour les classements nationaux.
- La mise pour la participation à un championnat Régional « Adultes » ou « Jeunes » vous sera adressée par le club organisateur lors de l'envoi du mandat.

**Catégories d'âge ouvertes dans le classement régional et quotas (nombre de sélectionnés par catégorie) :**

	Arc classique		Arc à poulies		Bare Bow	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
<b>Poussins</b>	4	8				
<b>Benjamins</b>	8	16				
<b>Minimes</b>	16	16				
<b>Cadets</b>	16	32	4	16	4	4
<b>Juniors</b>	16	16	4	4		
<b>Seniors</b>	16	32	8	32		
<b>Vétérans</b>	16	16	4	16	8	16
<b>Super Vétérans</b>	8	16	4	16		

Départ 1 : Samedi après-midi

Départ 2 : Dimanche matin

- A l'issue des phases de qualifications (2 séries de 10 volées de 3 flèches), des phases finales se tirant par matches seront organisées selon le même principe que pour un championnat de France de tir en Salle.
- A noter que tous les archers présents seront retenus pour les phases finales. Il n'y aura donc pas d'éliminations directes à l'issue des phases de qualifications.
- Les phases finales se tireront directement à l'issue des qualifications afin de ne pas devoir faire revenir l'archer une deuxième journée ...

En attendant le lancement du site web du Comité Régional, **il est primordial pour nous de vous solliciter afin de faire connaître et retransmettre ces informations à l'ensemble des archers concernés.** Nous vous en remercions

Bien entendu, l'ensemble des membres de la Commission Sportive et moi-même se tenons à votre disposition en cas de questions particulières.

Nous profitons également de l'occasion pour souhaiter à tous vos archers une saison sportive pleine, tant au niveau sportif que plaisir.

Sportivement et amicalement,



Stève Belin

Président Commission Sportive